

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 340

présenté par
M. Jolivet

à l'amendement n° 305 du Gouvernement

ARTICLE 52**Mission « Cohésion des territoires »**

Supprimer les alinéas 43 à 46.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à maintenir les volets accession de l'allocation logement familiale (ALF) et de l'allocation logement sociale (ALS), en cohérence avec le sous-amendement précédent sur l'APL accession.